

---

# A

# COMME



Périodique du GRAND SERMENT ROYAL DES ARBALETRIERS DE SAINT-GEORGES DE GREZ-DOICEAU.  
Abonnement annuel : 5 Euros / Compte Fortis : 271-0130745-21  
Editeur responsable : B. NOE, rue de Basse-Biez, 87 à 1390 Grez-Doiceau / Bureau de dépôt : Grez-Doiceau.  
Site internet : [www.arbaletrier.be](http://www.arbaletrier.be) / E-mail : [info@arbaletrier.be](mailto:info@arbaletrier.be)

N° 81 OCTOBRE 2008

## Editorial

### Le Mot du Président

J'ai à nouveau le grand plaisir d'adresser à notre compagnon Willy, qui représentait notre Grand Serment Royal des Arbalétriers de St Georges de Grez-Doiceau, les félicitations pour le nouveau titre honorifique décroché lors du tir du Roy National à 10 mètres. Il nous a démontré que nos tireurs ne sont pas manchots.

D'autre part, deux magnifiques drapeaux sont venus décorer notre local. C'est grâce à Georges et ses informations et démarches que nous pouvons nous honorer de ces deux magnifiques pièces uniques. Et enfin, je remercie vivement notre ami « Guido » pour l'agréable journée passée au fort d'Hologne sous la conduite d'un expert d'une telle qualité.

Comme chaque année la soirée de divertissement au bowling à Gembloux est très attendue et semble s'annoncer aussi appréciée que les précédentes.

Bon amusement.

Marcel.

## Fort de Hollogne



Le dimanche 7 septembre dernier, nous nous sommes rendus à Hollogne, à côté de l'aéroport de Bierset où se trouve une ancienne fortification. Nous étions une trentaine de personnes à venir écouter les explications sur l'histoire de la construction et de l'occupation de ce fort. La visite nous a fait parcourir une petite partie de l'édifice pendant 4 heures. C'est de façon magistrale que Guy Willekens nous a donné les différentes explications sur ce fort construit en 1888.

Guy n'est pas seulement passionné par l'arbalète, mais il l'est aussi de l'histoire de la Belgique et de la guerre. Il connaît notamment très bien l'historique des différents forts de l'enceinte liégeoise. Vous pouvez toutefois vous rendre sur le site Internet du fort : <http://membres.lycos.fr/forthollogne/> pour le visiter ou vous remémorer ce que Guy nous a très gentiment fait découvrir. Nous devons le féliciter pour cette magnifique journée, peu ensoleillée, mais riche en explications.

Après cette visite, nous avons été accueillis à la cafétéria où un bon feu de bois nous attendait. Ce repas pris en commun en toute simplicité, a montré une nouvelle fois que notre groupe forme une grande famille. Pendant toute la visite, parfois fatigante pour certains, nous avons apprécié l'esprit de fraternité qui nous unit. Merci à Guy et Claudine pour cette belle journée. Photo des participants sur le dôme du fort de Hollogne.

Philippe

### Tir de la fête du 31 août 2008

| Capitaine            | 2ème adulte           | 3ème adulte            | Total | Place | Enfant           | Total | Place |
|----------------------|-----------------------|------------------------|-------|-------|------------------|-------|-------|
| Alain Haentjens      | Sophie Noé            | Philippe Landrieu      | 533   | 1     | Jérôme Duysens   | 152   | 1     |
| Michel Landrieu      | Chantal Maricq        | Pascale Adam           | 484   | 2     | Nattant Noé      | 89    | 2     |
| Jean-Claude Warzée   | Pascal Goossens       | Guillaume Bricart      | 477   | 3     | Geoffrey Bricart | 84    | 3     |
| Françoise Sarlet     | Célia Devroye         | Joël Devroye           | 451   | 4     | Tom Lecocq       | 66    | 4     |
| Marie Lefevre        | Elodie Noé            | Georges de Hosté       | 441   | 5     |                  |       |       |
| Maxime Goossens      | Grégory Duysens       | José Noé               | 375   | 6     |                  |       |       |
| Mélanie Duysens      | Sandra Goossens       |                        | 373   | 7     |                  |       |       |
| Claudine Willekens   | Bernadette Bricart    | Marie-Thérèse Landrieu | 342   | 8     |                  |       |       |
| Guy Willekens        | Freddy Lefevre        | Marcel Vancaster       | 333   | 9     |                  |       |       |
| Roseline Dubois      | Nénette de Hosté      | Bernard Noé            | 328   | 10    |                  |       |       |
| Jean-Paul Noé        | Lauranne Van Nuffelen | Flavia Fanin           | 321   | 11    |                  |       |       |
| Marie-Anne Tielemans | Aurélié Noé           | Pascal Van Caenegem    | 314   | 12    |                  |       |       |
| Anne Noé             | Catherine Vancaster   | André Duysens          | 296   | 13    |                  |       |       |
| Jean-Pierre Dubois   | Alison Thomas         | Alexis Goossens        | 286   | 14    |                  |       |       |

Comme chaque année la fête du mois d'août a attiré un grand nombre de personnes. On y voit une double raison : le plaisir de participer par équipes de trois aux différentes épreuves et celui de partager ensemble le barbecue.

Le soleil étant au rendez-vous, nous avons pu installer une partie des tables sous la grande tonnelle, d'autres à l'ombre et pour les amateurs de bronzette, sous le beau ciel bleu.

La distribution des prix a captivé les petits et les grands.

Au plaisir de vous retrouver l'an prochain.

José.

---

## Histoire

### Le fort d'Eben-Emael.

« Vous pleurerez des larmes de sang pour ne pas avoir construit ce fort ». Ce sont là les paroles du général Brialmont en 1887 lorsque la Belgique refusa les crédits pour la construction d'un fort aux environs de Lixhe, endroit stratégique où l'on pouvait passer la Meuse à gué et l'histoire lui donnera raison car en 1914 c'est là que les allemands attaqueront. Quand début des années 30, l'odeur de poudre va de nouveau se répandre en Europe, la Belgique va réparer cette lacune en y faisant ériger la plus grande et plus puissante forteresse jamais construite en Europe : le tristement célèbre fort d'Eben-Emael ; début des travaux : 1932 et tout n'était pas encore complètement terminé en 1940 !

### Situation

Eben-Emael est situé à 20 km au nord de Liège, à 4 km au sud de Maastricht et à 10 km au nord de Visé, le long du canal Albert au lieu dit « tranchée de Caster ». Il est entièrement creusé sur 3 niveaux dans la montagne St Pierre une roche en tuffeau (calcaire tendre). **1<sup>er</sup> niveau** à 60m sous terre : la caserne souterraine avec son usine électrique et sa salle des machines avec ses 6 moteurs diesel de 140 c.v.

chacun, le bureau du commandant et tout ce qui concerne le casernement et le ménage, les unités de soin (infirmerie avec salle d'opération) et la morgue.

**2<sup>ème</sup> niveau** à 30m sous terre : l'étage intermédiaire menant au pied des coupoles et des blocs de combat avec les soutes à munitions ; tous ces blocs étant reliés entre eux par des galeries souterraines.

**3<sup>ème</sup> niveau** les chambres à canons des coupoles et des casemates.

### Mission de l'ouvrage

Défendre les routes d'invasions de la basse Meuse : les routes Maastricht-Vroenhoven ; Veldwezelt-Hasselt et Canne-Tongres et surtout les 3 ponts qui enjambent le canal Albert les Ponts de Vroenhoven, Veldwezelt et Canne.

C'est un monstre de béton armé et d'acier de forme triangulaire avec une base de 800m et une hauteur de 900m d'une superficie de 75 hectares, le massif à lui seul représente déjà 45 hectares imprenable avec ses 18 bouches à feu et ceinturé par ses 10 blocs de défenses rapprochées.

Pour l'action lointaine 1 coupole à 2 canons de 120mm portée 17,5km masse de 450 tonnes elle sera détruite avant d'avoir pu tirer, 2 coupoles à 2 canons de 75 mm portée 11 km coupole sud et coupole nord cette dernière sera également détruite sans avoir tiré un obus et 4 casemates à 3 canons de 75mm portée 11 km les casemates Visé1 et Visé 2 et les casemates Maastricht 1 et 2. Cela constituera la 1<sup>ère</sup> batterie La 2<sup>ème</sup> batterie sera formée par les 10 blocs de défense rapprochée 8 casemates ceinturant l'ouvrage équipé de canons anti- char de 60mm de mitrailleuses et de cloche de guet et 2 casemates sur le massif équipées de mitrailleuses. Pour contrer une éventuelle attaque aérienne 4 mitrailleuses Maxime légères sur affût spécial étaient installées sur le fort dans des épaulements à ciel ouvert ; 4 fausses coupoles placées au nord de l'ouvrage (des leurres pour dérouter les tirs adverses) complétaient l'armement. Les renseignements étant assurés par 3 cloches d'observation sur le fort et 6

observatoires extérieurs reliés au fort par téléphone et radio.

A Eben-Emael on s'attendait à une attaque terrestre ; pas grand chose n'avait été prévu pour contrer une éventuelle opération aéroportée (4 mitrailleuses anti-aériennes sur une surface de 45 hectares) ce dont les Allemands ont profité ; en effet, le groupe « *Granit* » composé de 84 commandos déposés à l'aube du 10 mai 40 vers 4h30 sur la superstructure à l'aide de planeurs (le largage des hommes en parachute avait été rendu impossible vu le poids du matériel dont ils étaient équipés) outre leur armement classique ils étaient munis de lance-flammes et de diverses charges creuses (armes inconnues pour nous) dont certaines pesaient 50kg, ce groupe super préparé à réussi à neutraliser l'ouvrage en moins d'une 1/2h et ceci malgré l'aide des anciens forts réarmés Barchon avec ses 150mm et Pontisse avec ses 105mm qui tireront sur son massif plusieurs centaines d'obus pour tenter de le dégager ; Eben-Emael va encore vivre quelques heures jusqu'à sa lamentable reddition le 11 mai 40 vers 12h30.

### Comment tout cela a été possible ?

Dans le fort une suite de malentendus et d'erreurs : tout d'abord la garnison ; certains diront qu'il s'agissait plutôt pour une partie d'entre elle d'une compagnie disciplinaire. Le 10 mai à 0h30 l'ordre d'alerte réelle arrive au fort après les vérifications d'usage ; la sirène retentit dans la caserne souterraine, mais les hommes pensent encore à un exercice : le Xième et tout le monde ne se lève pas car ils savent que le jour où ce sera pour de bon une salve de 20 coups de canon à blanc confirmera l'alerte et il ne l'ont pas encore entendue, les causes : des problèmes techniques et un oubli du commandant, la salve d'alerte ne sera finalement tirée qu'à 3h30 ; ce retard ne sera jamais rattrapé et au moment de l'attaque 4h30 tous les postes de combat n'étaient pas occupés.

Guy.

---

# Activités de tirs.



## Résultats et calendrier.



### CHAMPIONNAT DE BRUXELLES BRABANT

Classement après 5 concours

#### 6 M

##### HONNEUR

1. M. LANDRIEU 487  
(98-97-96-97-99)
2. J. DEVROYE 482  
(98-95-97-96-96)
5. MA. TIELEMANS 382  
(100-95-95-92- )
6. A. DEBRUYNE 381  
(95- -95-94-97)

##### CAT.A

1. W. HEMELEERS 481  
(97-96-97-97-94)
3. PH. LANDRIEU 471  
(92-95-96-96-92)
4. P. DESSART 469  
(94-95-94-97-89)
6. C. DEVROYE 462  
(97-91-93-89-92)
7. M. DUYSSENS 461  
(90-90-97-91-93)
10. R. GODFROID 286  
( -96-92-98- )

##### CAT.B

6. G. WILLEKENS 489  
(95-94-87-90-93)
15. J. NOE 367  
(89-92- -95-91)
- 19.A. HAENTJENS 262  
(89- - -89-84)
20. A. THOMAS 262  
(79- -88- -95)

##### EQUIPES

###### I

1. GREZ I 5 pts  
[1(490) 1(480) 1(483) 1(485)  
1(481)]
- 2.St.GEORGES I 14 pts

[2(481) 3(473) 3(480) 2(475)  
4(373)]

2. VROLIJKE I 14 pts  
[3(472) 2(474) 4(470) 3(468)  
2(468)]
4. SABLON I 15 pts  
[4(355) 4(452) 1(483) 3(468)  
3(445)]

###### II

1. GREZ II 5 pts  
[1(379) 1(379) 1(377) 1(377)  
1(370)]
2. St. GEORGES II 15pts  
[2(367) 2(366) 4(232) 2(359)  
5(0)]
3. ENGHIE I 16 pts  
[3(94) 3(364) 3(350) 5(93)  
2(358)]
4. SABLON II 19 pts  
[5(0) 5(0) 2(357) 3(250)  
4(0)]
5. VROLIJKE II 20pts  
[4(89) 4(178) 5(89) 4(169)  
3(89)]

#### 10 M

##### HONNEUR

1. J. DEVROYE 480  
(97-95-96-98-94)
3. A. DEBRUYNE 476  
(96-96-95-96-93)
4. M. LANDRIEU 469  
(92-91-97-96-93)
5. PH. LANDRIEU 464  
(91-94-95-88-96)
6. W. HEMELEERS 461  
(88-96-96-94-87)
7. MA. TIELEMANS 378  
(94-94-96-94- )

##### CAT.A

1. P. DESSART 473  
(96-96-96-95-90)
3. C. DEVROYE 452  
(89-91-90-89-93)
5. M. DUYSSENS 421  
(77-85-94-79-86)
- 8.R. GODFROID 270  
( -93-94-83- )

##### CAT.B

2. G. WILLEKENS 451  
(96-89-91-90-87)
12. J. NOE 349  
(88-89- -85-87)
14. A. THOMAS 270  
(85- -92- -93)

##### EQUIPES

###### I

1. GREZ I 5 pts  
[1(479) 1(477) 1(481) 1(479)  
1(469)]
2. St.GEORGES I 13 pts  
[2(459) 3(460) 2(459) 2(464)  
4(352)]
3. VROLIJKE I 14 pts  
[3(451) 2(465) 4(445) 3(449)  
2(445)]
4. SABLON I 17 pts  
[4(327) 4(359) 3(448) 3(449)  
3(438)]

###### II

1. GREZ II 5 pts  
[1(367) 1(369) 1(378) 1(358)  
1(358)]
2. ENGHIE I 13 pts  
[3(89) 2(353) 2(350) 4(90)  
2(351)]
3. St GEORGES II 15pts  
[2(346) 3(344) 3(235) 2(342)  
5(0)]
4. VROLIJKE II 19 pts  
[4(87) 4(174) 5(85) 3(160)  
3(82)]
5. SABLON II 23 pts  
[5(0) 5(0) 4(157) 5(0)  
4(0)]

#### 10 M D

1. J. DEVROYE 473  
(92-98-97-94-94)
2. Ph. LANDRIEU 467  
(96-92-94-91-94)

**CHAMPIONNAT  
DE  
BELGIQUE**

Classement après 7 concours.

**6 M**

**HONNEUR**

6. J. DEVROYE 492  
( 95- 99- 96- 99- 99- 99- 95)

**CAT.HOMMES**

4. A. BEBRUYNE 484  
( - 96- 96- 95- 96- 98- 98)  
5. M. LANDRIEU 480  
( 90- 97- 93- 96- 97- 96- 94)  
7. PH. LANDRIEU 476  
( 95- 95- 90- 98- 87- 95- 93)  
9. B. NOE 471  
( 92- 96- 95- 94- 93- 93- 92)

**JUNIORS**

6. C. DEVROYE 456  
( - - 94- 94- 81- 92- 95)

**SENIORS**

2. W. HEMELEERS 481  
( 98- 92- 87- 98- 97- 92- 96)  
8. J. NOE 471  
( 92- 91- 93- 95- 96- 94- 93)

**EQUIPES**

1. St. Rochus Gent  
pts. 3417 bar. 343  
2. St. Georges Grez-Doiceau  
pts. 3365 bar. 331  
3. Help u Zelve Leuven  
pts. 3350 bar. 337  
4. St Bartholomeus Tienen  
pts. 3309 bar. 338  
5. St. Sébastien Ciney  
pts. 3191 bar. 314

**10M**

**HONNEUR**

5. J. DEVROYE 483  
( 98- 96- 96- 97- 96- 93- 95)

**CAT.HOMMES**

3. M. LANDRIEU 472  
( 92- 95- 96- 91-93- 87- 96)

6. A. DEBRUYNE 469  
( - 95- 94- 89- 95- 96- 88)  
11. PH. LANDRIEU 457  
( 92- 88- 90- 94- 91- 90- 89)  
12. B. NOE 456  
( 94- 91- 88- 90- 91- 90- 90)

**CAT.JUNIORS**

6. C. DEVROYE 444  
( - - 89- 90- 90- 90- 85)

**SENIORS**

1. W. HEMELEERS 477  
( 94- 92- 94- 95- 91- 96- 98)  
3. J. NOE 459  
( 92- 86- 94- 89- 88- 87- 96)  
11. R. GODFROID 358  
( 87- 91- - 91- - - 89)

**EQUIPES**

1. St.-Rochus Gent  
pts. 3377 bar. 336  
2. St.-Georges Grez-Doiceau  
pts. 3288 bar. 329  
3. St-Bartholomeus Tienen  
pts.3168 bar. 319

**TIRS ANNIVERSAIRES**

**Août 2008**

Catégorie A: Michel Landrieu  
Catégorie B : Patrick Dessart  
Catégorie Juniors : Alison Thomas

**Septembre 2008**

Catégorie A : Willy Hemeleers  
Catégorie B : Pascal Van Caenegem  
Catégorie Juniors : Alison Thomas

**TIR DES ROYS DE  
BELGIQUE.**

**ROY A 10 M**

WILLY HEMELEERS



**Réunion du 5 août 2008**

- La commune nous a informé que la ligne téléphonique du bâtiment était utilisée par quelqu'un. Nous attendons le retour de vacances du préposé chargé de vérifier les numéros employés. Nous n'avons pas d'appareil téléphonique dans notre local.
- Nous avons décidé l'achat de 6 bancs pour le local. Philippe Landrieu et José Noé iront enlever les bancs à la firme ?
- Pour le concours de photos, nous joindrons au journal « A com » d'octobre, une feuille avec les photos ainsi que la feuille réponse.
- Nous devons modifier l'article 4.1.1. et l'article 4.1.2. du règlement du tir des roys en fonction des dates qui ont été prévues.
- A la réunion du mois de septembre, nous déterminerons le menu définitif pour le repas du trentième anniversaire.
- Pour la fête du 31 août, le jeu de labyrinthe sera limité dans le temps. Bernard s'occupera du jeu « fil électrique ».
- Pour la réalisation du barbecue, les tâches se répartissent comme suit :  
Philippe : viande, courgettes râpées, pommes de terre froides, tomates.  
Bernard : salade de pâtes et taboulé.  
José : B.B.Q., sauce verte et glaces.

**Réunion du 2 septembre 2008**

- Pour le repas du trentième anniversaire la participation aux frais est fixée à 40 € par adulte et 25 € pour les adolescents.
- Nous ferons graver une médaille qui sera remise aux participants lors du repas de la gilde le 14 décembre 2008.

- A l'assemblée générale du mois de janvier nous rappellerons les modifications du règlement des tirs de roys.
- Bilan de la fête du mois d'août :  
entrées : 602 €  
sorties : 253,04 €  
boni : 348,96 €
- Le 18 septembre 2008, préparation du local pour la marche de l'A.D.E.P.S.
- Pour le repas de la gilde, nous devons garnir les tables nous-mêmes.
- **Le repas de la gilde 2009 aura lieu le 17 octobre 2009.**
- Nous avons acheté 4 bancs au lieu de 6. Ce changement a été rendu nécessaire pour une question de budget.
- L'O.T.L. nous a versé la somme de 550 € pour l'achat des costumes.
- Nous ferons imprimer des cartes de membres et des cartes de visite.

José

---

## A VOS AGENDAS

### Tir des Roys 2009

Comme précédemment annoncé, les différents tirs des Roys sont reportés au mois de mars 2009. Pourquoi cette modification ? Afin que les tirs puissent correspondre à l'année de l'intronisation des Roys. En effet, depuis quelques années, le tir avait lieu l'année précédente de cette intronisation. Les tirs des Roys à 6m et à 10m auront lieu le samedi 21 mars 2009 à 19h30 et le tir du Roy à 20m sera réalisé le samedi 28 mars 2009 à 14h00 sur le site de notre ancien local. Un rappel vous sera envoyé par Email, mais toute modification sera affichée aux valves du local au plus tard la semaine qui précède le tir. Les dates seront également inscrites dans le calendrier sur le site « [www.arbalétrier.be/Calendrier\\_2009.htm](http://www.arbalétrier.be/Calendrier_2009.htm) ».

La remise des colliers ne se fera plus lors du souper, mais à la messe des Arbalétriers.

Il en résulte que pour le souper des Roys 2009 (souper spaghetti), ce sont les membres du comité qui le réaliseront.

---

### Le Comité.

## Bowling

### Soirée bowling le vendredi 14 novembre 2008 :

- 6 joueurs par piste (+/- 3/4 h par manche)
- 3 parties.
- 16 € pour les 3 parties, chaussures comprises et trois boissons (eau, soda, *bière non spéciale*)

Peu importe la formation des équipes, le résultat pris en compte sera individuel.

Au bowling de Gembloux, les participants devraient arriver vers 19h20 au plus tard, pour commencer vers 19h30.

***Veillez-vous inscrire le plus tôt possible (par Email ou au local).***

***Paiement impératif avant le jeudi 6 novembre 2008.***

Philippe

---

### Dîner de la Gilde du dimanche 14 décembre 2008

Dans la salle communale de Grez-Doiceau à partir de 12h00.

#### **Menu :**

- Kir royal et ses surprises froides (et jus d'orange). Pain à table suivant les plats.

- Entrée froide : « Trio de carpaccio et sa chiffonnade à l'huile de noix ».
- Entrée chaude : « Noix de Saint Jacques aux lardons ».
- Sorbet.
- Le plat principal : « Filet de pintadeau fine champagne, gratin dauphinois » avec repasse.
- Le gâteau et café.
- Le vin blanc : « Château Bertrand Côte de Blay ».
- Le vin rouge : « Château Turcaud Bordeaux ».  
Eau plate et pétillante.

L'ensemble du menu est fixé à 40 euros par adulte.

Le prix pour les adolescents est de 25 euros. (L'entrée chaude en moins).

Réservation et paiement avant le samedi 29 novembre 2008 chez Georges.

Le Comité.

---

### Concours de fin d'année 2008.

Anciennes photos de membres actuels. Qui est-ce ?

Entièrement gratuit avec plusieurs lots à la clef.

Voir les deux feuilles en annexes.

Des feuilles réponses supplémentaires sont disponibles sur notre site [www.arbalétrier.be](http://www.arbalétrier.be) ou au local.

Philippe.

---

### Calendrier de janvier 2009

**Le samedi 3 janvier** – Souper des Roys à 20h00. Organisé par le comité.

**Le samedi 31 janvier** – Assemblée Générale à 15h00.

**Le samedi 31 janvier** – Tir anniversaire

## Cotisations 2009

Les cotisations pour 2009 doivent être payées pour le 15 décembre 2008. Ceci afin de pouvoir nous inscrire à l'U.R.A. et être en ordre pour l'assurance des membres dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**Cotisations adultes** : 25 €

**Cotisations jeunes** (- de 18 ans) 20 €.

**Membres d'Honneur** : 30 €

Le comité.

## Exposition de photos

Exposition des photos de tous les membres de la Gilde depuis 1978, de « Van Zeebroeck Etienne » à « Warzée Jean-Claude ».

Lors du dîner de la Gilde du 14 décembre 2008, quatre-vingt-une photos seront exposées avec les dates de prestation de serment et les noms des parrains.

Philippe.

## ● Bon Appétit ☞

### Hachis gratiné au chou-fleur, à la tomate et au basilic.

#### Ingrédients ( 4 personnes)

- 800 gr de hachis porc et veau
- 1 petit chou-fleur
- 1 oignon
- ½ bocal de chair de tomates aux légumes
- 2 dl de crème fraîche
- 3 cuillères à soupe de chapelure
- 1 cuillère à soupe de beurre
- 1 œuf
- 4 branches de persil
- ½ cuillère à café de thym
- 1 cuillère à café de basilic
- ½ cuillère à soupe de paprika
- sel et poivre

#### Préparation :

- Mélanger le hachis, l'œuf, l'oignon émincé, le persil

haché et la chapelure. Saler et poivrer, selon le goût.

- Détailler le chou-fleur en bouquets.

#### Cuisson :

- Déposer les bouquets de chou-fleur dans un grand plat à four profond.
- Y répartir le mélange de hachis et bien presser.
- Piquer quelques fois dans le hachis à l'aide d'une fourchette et verser la crème fraîche (ainsi la crème pénétrera jusqu'au chou-fleur).
- Verser la chair de tomates aux légumes sur le hachis et épicer d'1 c. à café de basilic, d'1/2 c. à soupe de paprika, de sel et de poivre. Garnir de quelques noix de beurre.
- Glisser au four préchauffé à 220°C et faire cuire pendant une heure. Couvrir le plat après 15 min. pour éviter que le hachis ne colore trop.

#### Présentation :

Servir avec de la purée de pommes de terre ou des grains de blé cuits.

Anne.



## Perles du bac 2008

- Une tonne pèse au moins 100 kg si elle est lourde.
- Milton fut un autre grand écrivain. Il écrivit "le Paradis Perdu". Puis sa femme mourut. Il écrivit alors "Le Paradis retrouvé".
- Archimède a été le premier à prouver qu'une baignoire peut flotter.
- Baudelaire a fait scandale en écrivant son célèbre "Les fleurs du mâle"

- Dès la fin de la guerre, les Juifs ayant subi des atrocités au sein de l'armée allemande...
- L'asphyxie est la crise cardiaque de la respiration par le courant électrique.
- Les droits naturels et historiques du peuple Juif auxquels Ben Gourion fait allusion sont le droit à la Terre Promise énoncé dans le Coran.
- Quand la brume passe, on n'entend rien donc c'est comme le silence.
- Le 7 décembre 1941, c'est l'attaque du Black Pearl !
- Prof : Qui sont les royalistes ? - Eleve: Euh ... Les partisans de Segolène Royal
- L'exemple du Titanic sert à démontrer l'agressivité des icebergs.
- Les bons microbes sont ceux qui nous font mourir lentement.
- La salive est surtout utile pour cracher par terre.
- Le crocodile est un insecte nuisible aux africains.
- Le meuglement est le cri de la vache quand elle est prête à attaquer.
- Les éléphants élèvent leurs petits à coups de trompe dans la gueule.
- Les examens sont utiles pour le dépistage de l'ignorance.
- Il n'y a pas d'arbre dans le désert parce qu'on n'arrive pas à faire pousser de l'eau.
- La vaccination est obligatoire pour tous les élèves qui ne sont pas encore morts.
- Pour nous mettre en rangs le maître nous enfiler les uns après les autres.
- Les cours d'eau ont le choix de se diriger vers la mer ou la montagne.
- Le caviar pousse dans des poissons très chers.
- Le Hérisson est un rongeur de la famille des piquants.
- Hannibal a réussi à aller de l'autre côté des Alpes en escaladant des éléphants.
- Depuis que la gauche est au pouvoir, la torture est interdite à l'école.
- Ceux qui n'ont pas réussi le bac s'appellent des délinquants.

Philippe.